

Avis de vacance interne et externe

DIRECTION DE L'HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE
Service Habitat

Chargé(e) d'instruction sociale de la demande de logement

Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Poste à pourvoir par voie contractuelle - Contrat à durée déterminée de 12 mois

AU PLUS TARD LE :
Jeudi 14 février 2019 inclus
Délai de rigueur

La commune de Saint Martin d'Hères est la 2ème ville du département, elle est en pleine croissance démographique (38 500 habitants). Elle accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Dynamique, elle est au cœur du développement de nombreux projets urbains.

MISSIONS DE LA DIRECTION HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE :

Les missions de la direction se déclinent en 2 domaines d'intervention en direction des habitants de la Ville :

- **Habitat** : Mission de service public de gestion de l'offre et de la demande de logement, conduite d'un partenariat renforcé avec le secteur privé du logement, notamment dans le cadre des OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat), ainsi que la mise en œuvre et le suivi du Programme Local de l'Habitat de l'agglomération (PLH) avec la METRO,

- **Politique de la Ville et GUSP** : Élaboration et suivi du contrat de ville et du projet de renouvellement urbain en lien avec les services concernés, encadrement et coordination de la Gestion Urbaine de Proximité, pilote de la mission égalité.

MISSIONS / ACTIVITÉS :

Sous la responsabilité du chef de service habitat, le chargé d'instruction sociale de la demande de logement assure la :

Gestion de la demande de logement

- Accueil des demandeurs de logement avec des situations spécifiques
- Suivi des dossiers avec les partenaires sociaux (BALD, PALDI, organismes œuvrant dans le domaine du logement et dans le champ de l'action sociale...)
- Suivi des libérations de logements
- Établissements des statistiques et élaboration des rapports d'activité du secteur (statistiques attributions, DALO, ...)
- Suivi des courriers des demandeurs (propositions de réponses)

Préparation et suivi des propositions d'attribution

- Préparation de la commission sociale intercommunale
- Suivi des groupes de travail METRO sur la qualification sociale de la demande de logement
- Participation aux clubs utilisateurs SNE à la METRO et au réseau des chargés de mission sociale
- Mise en œuvre du travail préparatoire pour les livraisons neuves
- Participation aux commissions d'attribution des bailleurs

Développement du partenariat

- Renforcement des liens et du travail mené avec les différents acteurs de l'action sociale, du logement et de l'hébergement

COMPÉTENCES :

Connaissances et savoir faire :

- Compétences de travailleur social (diplôme de CESF ou Assistante Sociale requis)
- Connaissance du domaine de l'Habitat
- Maîtrise du positionnement professionnel lié à la mission d'accueil
- Rédaction de documents liés à l'activité, comptes-rendus, courriers
- Recherches, analyses, synthèses des informations
- Polyvalence
- Instruction et présentation de dossiers
- Maîtrise de l'outil informatique
- Élaboration de notes de synthèse et de tableaux de bord

Savoir être :

- Rigueur, ordre, méthode
- Rapidité d'exécution
- Qualités relationnelles
- Discrétion
- Sens du service public

Conditions de rémunérations :

- Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- RIFSEEP

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidatures des fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ou des assistants socio-éducatifs seront examinées en priorité. Les candidats(es) (sous couvert de leur chef de service, pour les candidatures internes), intéressés(es) par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (lettre de motivation adressée à Monsieur le Maire + CV)

Par courrier : Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences

Par mail : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Le Directeur ou le Maire ou son délégué,
Le Directeur Général des services,



Amar BENSAL OUDJI